

PV DE LA RÉUNION « CITOYENNE » DU 11 AVRIL 2019

Corinne facilitatrice – Denis rédaction d'un compte rendu

Ordre du jour :

- 1) Intervention de Bas Adihl SPRUIJT à propos de son engagement dans Extinction Rebellion
- 2) Rappels et point de la situation sur l'aéroport de N.D. des Landes par Corinne Maier
- 3) Lecture du texte envoyé par Ghislaine
- 4) Point sur la réflexion "Méthode de travail"

1) Intervention de Bas Adihl SPRUIJT sur le mouvement Extinction Rebellion :

(Voir <https://rdv2.extinctionrebellion.fr/index.php/s/Zrp9bRm9K4i4jct> et document joint)

Lancé en octobre 2018 au Royaume Uni, Extinction Rebellion, est un mouvement:

- soucieux des perspectives d'effondrement écologique et d'extinction de l'humanité qui nous menacent (dans la mouvance de la "collapsologie", sentiment d'urgence),
- radical mais fondamentalement non-violent, inspiré de la démarche de Gandhi,
- international (présent actuellement dans 39 pays, dont la France),
- non hiérarchisé
- qui souhaite faire prendre conscience de l'urgence d'un changement radical dans nos modes de vie,
- qui préconise une démarche de désobéissance civile



Son analyse l'a conduit à conclure qu'il n'était pas nécessaire d'attendre d'avoir convaincu tout le monde pour commencer à agir.

Le basculement de seulement 3,5 % de la population suffit pour faire évoluer la société.

Par le biais d'actions directes et d'une résistance non violente, il entend pousser les gouvernements à prendre des mesures efficaces, afin de limiter le réchauffement climatique.

La démarche s'articule :

- autour de 10 principes : (disruption, sacrifice de son temps, de sa liberté, irrespect, backlash (réaction violente), analyse des actions non-violentes précédentes, ...)
- et de 3 demandes :

1. **Reconnaissance de la gravité et de l'urgence des crises écologiques actuelles et une communication honnête sur le sujet.**

Admettre les liens entre crise écologique et crise sociale. Dire la vérité sur la gravité de la situation et sur la profondeur des changements qu'il va falloir opérer si l'on veut y faire face.

2. **Réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2025, grâce à une réduction de la consommation et une descente énergétique planifiée.** Les « bonnes intentions » ne changeront rien à la situation. Il faut renoncer de nous-mêmes au modèle de croissance économique actuel et à la consommation de masse avant que nous y soyons forcés par les limites planétaires.

3. **Création d'une assemblée citoyenne chargée de décider des mesures à mettre en place pour atteindre ces objectifs et garante d'une transition juste et équitable.**

Pouvoir rendu aux citoyens. Démocratie locale et régionale plus vigoureuse et inclusive. Partage équitable de l'effort à accomplir et de la solidarité avec les personnes les plus vulnérables. Utilisation de l'esprit de communauté et d'appartenance.

Le mois d'octobre 2019 est déclaré "mois de l'action" par toutes les associations et les ONG.

Information en lien avec un thème de la réunion du 21 mars :

Des membres d'Extinction Rebellion ont mené une action de sensibilisation et de dénonciation de l'industrie du textile, deuxième industrie la plus polluante du monde.

2) **Rappels et point de la situation sur N.D. des Landes, par Corinne :**

Situation antérieure : Études lancées dès 1963, oppositions dès 1972, mise en sommeil suite aux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Projet relancé en 2000, plusieurs étapes 2002, 2008 (DUP), 2011(attribution de la réalisation à Vinci).

En parallèle l'opposition s'organise, création de collectifs citoyens pour occuper les terrains agricoles, ZAD de ND des Landes, recours en justice, constructions temporaires, lieux collectifs.

Expulsions policières en 2012, réoccupation de la zone.

Consultation locale en 2016. Résultats (55% pour) controversés.

Finalement, après une mission de médiation en 2017, l'abandon définitif du projet est annoncé en janvier 2018.

→ L'État doit rembourser 3 à 400 millions d'euros à Vinci (lien avec privatisation d'Aéroport de Paris ??).

Expulsion et évacuation des occupants "illégaux" par les forces de l'ordre en avril 2018.

Refus des pouvoirs publics d'accepter une solution collective de type "Larzac".

Actuellement 3 à 400 personnes occupent les lieux.

Un fond de dotation a été mis en place pour collecter des fonds destinés à acheter les terrains et les bâtiments contestés.

En marge du rappel de cette lutte, sont évoquées d'autres luttes locales :

- La Borie : châtaigneraie de 22 ha + bâtiments d'habitation, à 5 km de St Jean du Gard qui devait être noyée dans les années 80 par un barrage hydraulique. Une lutte acharnée avait fait abandonner ce projet (~1990). Depuis, les lieux appartenant au Département, puis à la commune étaient occupés et entretenus par un groupe d'artisans et agriculteurs réunis en SCIC. En 2017, la mairie de St Jean a lancé une procédure d'expulsion. L'arrêté d'expulsion a été prononcé en juin 2018. Confirmé en appel en février 2019. Exécutable à compter du 14 avril 2019.
- Difficultés d'installations en zone centrale du PNC
- Atelier de transformation de St Julien des Points, contestation au sein même de la municipalité qui s'est refusé à mettre un terrain à disposition pour installer le verger conservatoire prévu (verdissement du projet)
- Coupe à blanc au col de La Bégude et reboisement présenté comme exemplaire par le CRPF – (*à propos du statut et de l'organisation du CRPF voir document joint*)

3) Véronique lit le texte envoyé par Ghislaine (association "Roule ma fleur") (voir texte joint)

Démarche pour remplacer le gas-oil par une huile végétale (de tournesol) autoproduite

Alain et Geneviève reviennent sur le CR de la dernière réunion pour préciser que le jardinage, loin d'être une activité pour riches retraités privilégiés, a depuis longtemps été pratiqué (Cf. jardins ouvriers / jardins familiaux) par des familles modestes pour aider à résoudre des difficultés économiques. Cultiver un potager fait partie d'une recherche d'autonomie et de consommation locale.

Le tout est possible sur des surfaces réduites, tout en portant, sous notre climat, sur une très grande diversité de légumes produits.

4) Point sur la réflexion "Méthode de travail"

Quelques idées fusent en vrac :

- * Chaque intervenant pourrait assurer le CR de son intervention
- * Se mettre d'accord sur une liste des sujets que nous traiterons au cours de ces réunions citoyennes
- * Pour le moment nous faisons de la micro-subversion, quid d'actions plus efficaces ?
- * Il est important de continuer à prendre conscience de ce qui se passe dans la Vallée
- * Aller vers un fonctionnement non unitaire du groupe : que ceux qui ont envie / besoin de participer à une action ou démarche particulière le fasse sans attendre l'unanimité du groupe.

Pour finir on s'interroge sur l'ordre du jour de la prochaine réunion → Envoyez vos idées !

Prochaine réunion le 2 mai à 18 h 30

N.B. : Il y aura besoin d'une animatrice ou d'un animateur de réunion et d'une personne chargée du compte rendu.